

AGGLOMÉRATION DU PUY-EN-VELAY ENVIRONNEMENT

# Déchets : l'Agglo devient un exemple national

Selon Willy Guieau, vice-président en charge des questions d'environnement, elle détient la meilleure performance de France en termes de valorisation de ses déchets. Et les résultats devraient encore s'améliorer en 2016.

« Le Grenelle de l'environnement fixait un objectif de valorisation des déchets, entre le recyclage des matières et le compost, à 45 % du volume total produit. Il s'agissait de donner un horizon, sachant que personne ne l'atteindrait. Et, bien sûr, pour le territoire de la communauté d'agglomération, cet objectif est déjà loin derrière nous puisque nous atteignons 65 % de valorisation », se félicite Willy Guieau. Une belle performance qui propulse la collectivité à la place d'exemple national en matière de traitement des déchets.

Le challenge est d'autant plus remarquable qu'il y a trois ans, le territoire était encore dans l'impasse. « Nous avons passé des années de galère et nous n'avions pas vraiment d'autre choix que l'enfouissement ou l'incinération », reconnaît Michel Joubert. « Et puis, il y a eu le projet Altriom. Nous sommes fiers d'avoir pris ce risque au départ car, au-delà du choix d'abandonner les systèmes classiques, on travaille au développement durable et au développement économique avec une entreprise locale qui prospère ».

### Passer sous la barre des 10 % de déchets ultimes en 2016

Dans le détail, 26 500 tonnes de déchets ont été produites et collectées l'année dernière sur les vingt-huit communes de la communauté d'agglomération. Ce volume inclut les apports en déchetteries et dans les colonnes textiles ainsi que les cartons des commerçants. À ce jour, en incluant les déchets envoyés en filière de combustible pour les cimenteries (lire ci-dessous), 86 % de ces déchets sont détournés du centre d'enfouissement. « Ces résultats seront encore améliorés en 2016 », affirme Willy Guieau.

### Seuls 13 % des déchets finissent en centre d'enfouissement

Sur les 26 500 tonnes de déchets produits dans la communauté d'agglomération (y compris les apports en déchetterie), seuls 13 % (soit 3 402 tonnes) sont envoyés en centre d'enfouissement à ce jour. L'essentiel des déchets est aujourd'hui recyclé. Cette revalorisation atteint 38,9 %. La production de compost représente 24,2 % du volume (soit 6 396 tonnes) et la production de combustible pour les cimenteries autour de 23,7 % (6 252 tonnes).



« Nous sommes fiers d'avoir pris ce risque au départ. Au-delà d'abandonner les systèmes classiques, nous travaillons au développement durable et au développement économique. »

Michel Joubert, président de la Communauté d'agglomération.

■ Depuis l'été 2014, le contenu des poubelles grises (11 727 tonnes en 2015) est trié à Polignac, au sein de l'unité Altriom. Les déchets des communautés de communes de l'Emblavez, des pays de Saugues et Craponne ainsi que des Portes-d'Auvergne suivent le même traitement. Idem pour le Sictom Monts et vallées, venu se greffer le 1<sup>er</sup> juin. Photo archives Christophe TEYSSIER

firmes Willy Guieau. « En 2015, Altriom a fonctionné pour la première fois sur une année pleine mais il fallait encore des ajustements pour atteindre le fonctionnement optimal, notamment pour obtenir un compost et des combustibles normés. Pour l'année 2016, les chiffres seront enfin ceux d'une année au rythme de croisière et nous verrons que le volume de déchets envoyés en enfouissement sera passé en dessous de 10 % ».

On l'aura compris, le rapport annuel

sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets, qui analyse la situation à l'échelle du territoire, est source de fierté pour les élus de la communauté d'agglomération. À tel point que ce choix politique est sur le point de faire des petits. Le procédé Altriom pourrait désormais s'exporter : une délégation canadienne est notamment intéressée (lire notre édition du jeudi 7 juillet). Au-delà, l'usine séduit aussi d'autres territoires du Département. En plus des déchets de l'agglomération et des communautés voisines (Emblavez, Pays de Craponne et de Saugues et Portes-d'Auvergne), traités dès 2014 à Altriom, le syndicat Monts et vallées (collectant les poubelles du Mézenc, du Meygal et du Haut-Lignon) trie désormais ses ordures ménagères à Polignac et les collectivités de Loire-Semène pourraient également venir se greffer à cette unité capable de traiter 40 000 tonnes de déchets chaque année.

Dossier : Rémi Barbe  
remi.barbe@leprogres.fr

### REPÈRES

#### ■ Le volume des poubelles grises continue de diminuer

Les poubelles grises collectent les ordures ménagères résiduelles (celles qui ne sont pas triées). Depuis l'été 2014, leur contenu est trié sur le site Altriom de Polignac. En 2015, 11 727 tonnes de déchets ont été collectées dans la communauté d'agglomération. Soit un volume en baisse continue sur les six dernières années (13 211 tonnes en 2010 : -11,2 %).

#### ■ L'effort de tri se maintient, même avec Altriom

Bonne surprise également du côté des poubelles jaunes. Le volume d'emballages recyclables collecté est de 2 695 tonnes en 2015 auquel il faut ajouter le volume collecté en apport volontaire dans les points de regroupement pour les communes rurales, à savoir 194 tonnes. L'effort de tri des habitants de l'agglomération se maintient par rapport à l'année précédente.

#### ■ Des efforts à faire sur la collecte du verre

En revanche, les chiffres de la collecte des verres ne sont pas à la hauteur dans le territoire de la communauté d'agglomération. Au total, 1 446 tonnes ont été collectées en 2015 dans les 219 colonnes à disposition des habitants. « On espère gagner 2 à 3 % », indique Willy Guieau. Pour cela, de nouvelles colonnes vont être installées dans tout le territoire, notamment des colonnes enterrées dans les secteurs urbains historiques (dans

les bourgs d'Aiguille, Polignac et Espaly-Saint-Marcel ainsi qu'en vieille ville du Puy-en-Velay).

« Nous allons faciliter le geste de tri mais il faut ensuite que les habitants aient le réflexe. Le verre non trié pose problème car il pollue le compost. Par ailleurs, en augmentant la performance de tri, on augmente le volume collecté et vendu. On peut espérer 100 000 euros de recette en plus sur un an. Or, plus les recettes augmentent, plus la taxe sur les ordures ménagères reste stable ».

#### ■ Les déchetteries tournent bien

En 2015, les services de la communauté d'agglomération ont constaté une hausse de la fréquentation de 2,48 % par rapport à 2014. Le volume de déchets collectés est ainsi passé de 121 138 tonnes en 2014 à 124 142 tonnes en 2015. Dans le détail, la déchetterie de Saint-Germain-Laprade est la plus fréquentée avec 34,78 % du nombre total d'entrées, suivie par « la Pépinière » (29,77 %), Polignac (18,97 %) et Sanssac-l'Église (16,48 %).

#### ■ Plus de 340 tonnes de textiles

Les 30 colonnes à textile installées dans la communauté d'agglomération ont permis de collecter plus de 340 tonnes de textiles en 2015.

#### ■ 183 437 kilomètres parcourus

Le service des ordures ménagères emploie 34 équivalents temps plein. Neuf camions sont dédiés à la collecte des ordures ménagères. Ils ont parcouru 183 437 kilomètres en 2015.

## Un coût parmi les plus bas pour les collectivités de même taille

Combien coûte la collecte et le traitement de nos déchets ? Pour l'année 2015, la facture s'élève à 5,28 millions d'euros, soit 67 euros par habitant alors que la moyenne, pour les collectivités de la même strate que la communauté d'agglomération, se situe autour de 80 euros.

### Le prix de traitement est resté stable

La bonne nouvelle, c'est que ce coût est relativement stable : + 0,26 % en un an, essentiellement du fait que les travaux de réhabilitation de l'ancienne déchetterie de « la Pépinière » engendrent des frais liés au traitement des lixivats (les jus de décharge qui, auparavant, partaient dans la nature). En revanche, le coût de traitement des déchets au centre Altriom est sensiblement équivalent au coût précédent qui incluait le traitement



■ Michel Joubert (à gauche) et Willy Guieau l'assurent : l'Agglomération est la plus performante en matière de traitement des déchets ménagers et assimilés. Le tout, pour un coût parmi les plus modérés. Photo Rémi BARBE

en centre d'enfouissement hors département et donc de forts coûts de transport.

### La taxe d'enlèvement des ordures ménagères n'a plus augmenté depuis 2005

Pour équilibrer ce budget, la communauté d'agglomération facture une partie du service aux usagers. La taxe d'enlèvement des ordures ménagères a permis de percevoir 6,4 millions en 2015. « La dernière hausse de cette taxe remonte à 2005 », rappelle Michel Joubert. Pour le reste, la communauté d'agglomération perçoit également des recettes sur la vente des matériaux recyclés, soit près de 360 000 euros en 2015. Mais cette recette est en baisse de 10 % par rapport à 2014 du fait du repli des cours des matériaux recyclés. Pour le reste, de aides des éco-organismes et de l'Ademe permettent d'équilibrer le budget.

VELAY

#### Agence d'Yssingeaux

20 boulevard Saint-Pierre,  
43200 Yssingeaux

#### Téléphone

Rédaction : 04.71.56.06.61  
Pub : 04.77.91.48.69

#### Mail

redaction43@leprogres.fr  
lprpublicite43@leprogres.fr

#### Web

www.leprogres.fr/haute-loire/  
yssingeaux

#### Facebook

www.facebook.com/leprogres.  
hauteloire

#### Agence du Puy-en-Velay

51 boulevard Saint-Louis,  
43000 Le Puy-en-Velay

#### Téléphone

Rédaction : 04.71.56.06.61  
Pub : 04.77.91.48.69

#### Mail

redaction43@leprogres.fr  
lprpublicite43@leprogres.fr

#### Web

www.leprogres.fr/haute-loire/  
le-puy-en-velay

#### Facebook

www.facebook.com/leprogres.  
hauteloire

ALERTES INFO Vous avez une info ?

0 800 07 66 43

Service à votre disposition  
LPRFILROUGE@leprogres.fr